

Hélène MORIN-HAMON et Denis MORIN (Villersexel, Haute-Saône) proposent cette réflexion, directement issue de leur expérience de terrain, et souhaitent qu'elle circule et puisse s'enrichir.

Il y a une vie après l'école...

Contribution au débat sur l'école

Pour une politique de l'adolescence

Depuis des mois, un discours est martelé présentant les adolescents comme un fléau social contre lequel un remède, un seul, s'imposerait : le confinement, l'enfermement, la répression.

Un tel discours a atteint les limites du supportable. Il est à la fois erroné, absurde et dangereux et on a vu ce qu'il a engendré lors des récentes élections. Faux, il l'est par son caractère globalisant. Sur les sept à huit millions d'adolescents que compte notre pays, seule une frange très réduite pose le problème de la délinquance tel qu'il est présenté aujourd'hui.

Cette vision des choses est absurde. C'est à cet âge en effet que se noue tout ce qui s'exprimera quelques années plus tard, que se développe une créativité encore non bridée, que s'affirme la personnalité. Stigmatiser ce foisonnement vital et nécessaire, n'en retenir que ses expressions violentes c'est refuser d'intégrer un élément essentiel du développement d'une société.

Dangereux, le discours exclusivement sécuritaire renvoie aux adolescents une image dans laquelle bien peu se reconnaissent mais à laquelle une frange grandissante tendra à se conformer.

Tout se passe comme si un traitement purement symptomatique de cette violence permettait de faire l'économie du diagnostic d'une part et d'un traitement de fond d'autre part.

Aujourd'hui, le domaine de la petite enfance dispose actuellement de structures spécialisées et adaptées, gérées par des professionnels de l'éducation (avec déductions fiscales pour les frais de garde des enfants en dessous de 7 ans).

Il n'en est pas de même pour la tranche d'âge des enfants de plus de six ans et des pré-adolescents et adolescents. Ce temps libre constitue pourtant un temps éducatif en soi qui n'est nullement pris en compte jusqu'à leur majorité.

Or, un enfant ou un adolescent consacre plusieurs centaines d'heures au temps libre en dehors du cadre familial. Il s'agit d'un enjeu éducatif essentiel. Ce temps libre contribue à la construction de l'enfant comme être social. Car l'école n'est pas le seul lieu éducatif ; des compétences, savoirs, savoir-faire, et savoir-être, la citoyenneté, se construisent en dehors du cadre des apprentissages scolaires.. *A contrario*, il peut être facteur d'inégalités sociales fortes et discriminatoires en l'absence d'une véritable politique publique claire, ce qui est malheureusement le cas pour cette tranche d'âge.

La délinquance des mineurs a pris, ces dernières années des proportions inquiétantes, policiers, magistrats, élus et habitants s'alarment de la dérive violente de certains quartiers mais aussi, et c'est nouveau, de certaines zones rurales où règne de plus en plus la loi du silence et du plus fort.

Pourtant, la proposition de créer des centres d'enfermements prend le problème à l'envers. La réalité est toute autre : pendant des décennies, le terrain des jeunes a été complètement déserté par l'Etat. Le système prend ainsi les jeunes de plus en plus tôt et prospère sur un terrain laissé à l'abandon.

Tous ceux qui habitent ces quartiers ou qui y travaillent sont unanimes à le dire : il faut certes plus de policiers, mais il faut plus d'éducateurs, plus d'adultes dans les établissements scolaires, bref **plus de services publics.**

Au-delà il faut des lieux et des structures d'accueil sur le terrain même où habitent ces jeunes, et des personnels formés et rémunérés en conséquence chargés de gérer ces lieux et de répondre aux attentes et aux besoins de ces jeunes, passé le seuil de l'école.

Les **Maisons de quartiers, Maison des jeunes et de la Culture** qui un temps au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale avaient été implantées ont été systématiquement démantelées par les politiques qui se sont succédées à la tête de l'Etat et faute de moyens, faute de financement et surtout par le fait d'une volonté sourde de mettre un terme à toute culture et à l'éducation populaire, **ces structures ont disparu.....**

Nombreuses aussi sont **celles qui ont dévié** de leurs objectifs initiaux : la prise en charge de la jeunesse... pour ne devenir que des vitrines culturelles à publics ciblés.

Actuellement, l'accueil péri et post-scolaire reste strictement local et dépend uniquement de réseaux associatifs avec un encadrement disparate, souvent bénévole, mal formé, sans moyens réels. Cette situation n'est pas viable à long terme.

Abandonnés depuis longtemps par les maisons des jeunes, les éducateurs de rue, les jeunes désœuvrés n'ont d'autres alternatives que la drogue, la délinquance ou sont récupérés dans un certain nombre de banlieues par un prosélytisme sectaire qui prend de l'ampleur. Cette situation est aggravée par la «ghettoisation» de certains quartiers.

En fait, à la différence de l'enfance, l'adolescence n'a jamais fait l'objet de la politique volontariste, pluridisciplinaire, culturelle qu'elle requiert. Les adolescents ont besoin d'une politique éducative. Ils ont besoin, parce qu'ils sont difficiles et souvent en souffrance, qu'on les reconnaisse et qu'on les entende.

Une **loi de programmation** avec des financements significatifs devrait permettre à chaque enfant de plus de six ans de disposer d'un **espace éducatif de qualité, récréatif, ludique, encadré par des professionnels et ce quel que soit le lieu : banlieue difficile ou secteur rural en voie de désertification.**

Car là encore, des moyens lourds ont été injectés sans résultats parce que sans politique structurelle à long terme, et ce exclusivement dans les banlieues, dans le cadre d'une politique dite «de la ville» laissant à l'abandon des pans entiers du territoire comme les zones rurales.

Formulée par l'ensemble des Mouvements d'Education Populaire, l'instauration d'une véritable politique du temps libre à l'attention des enfants de six à onze ans et des adolescents est d'une actualité brûlante. Aujourd'hui, seuls les milieux très aisés peuvent prendre en charge ces activités onéreuses, culturelles ou sportives, post scolaires.

Il convient de mettre en place des solutions collectives de réinvestissement des quartiers, autrement plus ambitieuses que la création de centres fermés. La mise en chantier de ce vaste service public devrait entraîner la création d'établissements culturels et sociaux dans chaque quartier mais aussi dans chaque village avec du personnel et des moyens. Encadrés, animés par des éducateurs et un personnel formé, la jeunesse pourra se réapproprier la culture, la citoyenneté et trouver de multiples voies d'intérêt et de passions.

**Nous souhaitons que cette réflexion circule et s'enrichisse mais il n'est pas nécessaire d'attendre que le texte soit plus complet pour nous adresser
aux élus et au ministre de l'Education Nationale.**

Voici quelques questions à leur soumettre :

- Quels moyens entendez-vous mettre en œuvre pour instaurer **un grand service public du temps libre** visant à la généralisation d'équipements culturels lourds (Maisons de la jeunesse, bibliothèques multimédia...) réparties sur l'ensemble du territoire, et dotées de personnels formés et compétents, pour que les jeunes adolescents et préadolescents puissent bénéficier d'espaces éducatifs et récréatifs institutionnels de qualité ?

- Quels moyens entendez-vous mettre en œuvre pour installer dans notre pays **une véritable politique de la jeunesse** ? Le ministère de la jeunesse et des sports est davantage un ministre des sports voire de certains sports (ou de sports de haut niveau). Il serait temps de dissocier ces deux fonctions et de créer un véritable Ministère de la Jeunesse.

- Quels moyens entendez-vous mettre en œuvre pour soutenir **l'implantation d'équipements socioculturels et de postes spécialisés dans les secteurs défavorisés** ?

Denis MORIN et Héliène MORIN-HAMON (ICEM- CEMEA)
Enseignants formateurs
637 rue de la Prairie 70110 VILLERSEXEL
eMail : morindenis@aol.com